

Les écoles veulent prévenir D'ÉVENTUELLES TUERIES

En moins d'un an, 300 directeurs d'école et conseillers en prévention ont assisté à une formation. D'autres dates verront le jour.

"Mon rôle est de renforcer la stratégie de prévention de menace ou d'intrusion offensive. À ce titre, nous avons organisé avec la cellule de coordination Amok de la police fédérale des journées d'information sur le phénomène. Celles-ci ont rencontré un vif succès auprès des chefs d'établissement et des conseillers en prévention des établissements scolaires", a expliqué, en mai dernier, la ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyns (CDH), à la députée francophone Joëlle Maison (Défi), qui l'interrogeait sur la question. Le phénomène Amok, qui désigne une personne agissant seule et cherchant à faire un maximum de tués sans motifs précis et rationnels, suscite un intérêt croissant de la part des chefs d'établissement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Finalement, les six journées de formation et d'information sur le phénomène organisées l'an dernier ont rencontré un tel succès que de nouvelles dates sont déjà annoncées pour 2017 et 2018. Entre le 15 mars et le 14 décembre 2016, pas moins de 295 chefs d'établissements et conseillers en prévention ont ainsi répondu pré-

sents. Au fil des mois, le nombre d'inscrits par séance a lui aussi été multiplié par trois. À titre d'exemple, 28 personnes ont assisté à la toute première journée le 17 mars 2016, tandis qu'elles étaient 84 pour la dernière en date, le 14 décembre dernier. "On sent bien qu'il y a un intérêt croissant pour le phénomène de la part des chefs d'établissement. Cela inquiète. Ils veulent savoir ce qu'il faut faire si cela se passe", constate, de son côté, le conseiller en prévention de la commune d'Anderlecht Jonathan Gesels.

"Il y a un intérêt croissant pour le phénomène de la part des chefs d'établissement"

"Les journées sont organisées en deux temps. Une première partie est donnée par la police et l'autre par le service des équipes mobiles. Dans le cadre de la première partie, la police explique ce qu'est un incident Amok et sa réalité en Belgique, en définissant les caractéristiques de ce type d'inci-

dent mais aussi les constatations générales concernant les auteurs. L'aspect préventif est également abordé comme, par exemple, l'instauration d'un climat positif au sein de l'institution, la réalisation d'un plan interne d'urgence (PIU) et un contact avec le référent école de la police locale. Enfin, il est évoqué comment réagir spécifiquement en cas d'incident", indique, pour sa part, la Fédération Wallonie-Bruxelles.

ALORS QU'IL N'EST pas possible de connaître avec précision le nombre de simulations d'une attaque terroriste, les écoles n'ayant pas l'obligation de tenir au courant l'administration en la matière, onze établissements ont fait appel, en 15 mois, au service des équipes mobiles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, afin de mettre au point un éventuel système de gestion des situations de crise. "La démarche vise à offrir des outils d'intervention, pour diminuer les effets négatifs d'un événement soudain et imprévu, qui brise le bon fonctionnement de l'institution et à définir le rôle des intervenants pour éviter toute confusion", explique la ministre de l'Éducation.

Julien Thomas

Jonathan Gesels

35 ans – conseiller de prévention de la commune d'Anderlecht.

Formation sur le phénomène Amok sont prévues à Anderlecht ?

"Oui. Des réunions d'information, mais aussi de formation, seront très probablement organisées à la rentrée scolaire à destination des chefs d'établissement de la commune. Dans un deuxième temps, il est possible que des simulations d'attentats terroristes voient le

jour, mais cela reste aujourd'hui au conditionnel. On sent en tout cas un vrai intérêt des directeurs d'école, mais aussi des parents pour le phénomène Amok. Ils veulent savoir quoi faire si cela arrive."

Comment est venue l'idée de telles réunions ?

"Un officier de la zone de police,

qui est spécialiste dans le maintien de l'ordre lors des matchs de football, a proposé l'idée à l'échevin de l'Enseignement (Ndir : Fabrice Cumps (PS)), qui m'a mis en contact avec lui."

Vous avez vous-même suivi une journée de formation en la matière. Qu'avez-vous appris ?

"L'idée? Tenter de détecter un élève!"

Des réunions d'informa-

“On a par exemple essayé de dresser le profil d'un élève pouvant devenir un tueur en regardant des extraits du film Bowling for Columbine (Ndlr : un film consacré à une tuerie dans une école américaine). L'idée est de tenter de détecter

un élève possiblement concerné et de savoir quoi faire en cas d'attaque. Il vaut mieux en théorie se cacher que fuir, mais tout dépend de la configuration de l'école.”

Interview > J. Th.

Faute de moyens, de nombreuses écoles incapables de rédiger un plan d'urgence

BRUXELLES *“Nous intervenons auprès de vous afin d'évoquer à nouveau la problématique des moyens complémentaires à allouer aux établissements scolaires pour les conseillers de prévention. Le 26 mars 2009, la Communauté française a adopté un décret octroyant des moyens complémentaires aux établissements scolaires pour l'organisation de la fonction prévention. Nous devons constater qu'à l'heure actuelle, ce décret n'a reçu aucune application en ce qui concerne l'enseignement subventionné”,* lit-on dans une lettre écrite le 1^{er} septembre dernier par le directeur de l'enseignement catholique, Étienne

Michel, au ministre-Président du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles Rudy Demotte (PS). Alors qu'il y a désormais obligation pour les écoles de prévoir un plan interne d'urgence, les écoles de l'enseignement subventionné n'ont pas reçu les moyens financiers promis leur permettant d'engager les conseillers de prévention. Du côté du cabinet de Rudy Demotte, on rappelait récemment que le Pacte d'excellence prévoyait une enveloppe dès 2019. Une enveloppe qui pourrait prendre encore plus de temps à voir le jour en raison de la crise politique.

J. Th.